



# Assemblée générale

Distr. générale  
3 novembre 2015  
Français  
Original : anglais

Soixante-dixième session

## Deuxième Commission

Point 18 b) de l'ordre du jour

**Questions de politique macroéconomique : système  
financier international et développement**

### **Lettre datée du 30 octobre 2015, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, au nom du Groupe pour la gouvernance mondiale, groupe informel composé des États Membres de l'Organisation des Nations Unies ci-après : Bahamas, Bahreïn, Barbade, Botswana, Brunéi Darussalam, Chili, Costa Rica, Émirats arabes unis, Finlande, Guatemala, Jamaïque, Koweït, Liechtenstein, Luxembourg, Malaisie, Monaco, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Panama, Pérou, Philippines, Qatar, Rwanda, Saint-Marin, Sénégal, Singapour, Slovénie, Suisse, Uruguay et Viet Nam, deux documents intitulés « Avis donné au Groupe des Vingt par le Groupe pour la gouvernance mondiale sur le développement durable et la gouvernance » et « Avis du Groupe pour la gouvernance mondiale sur le plan d'action du Groupe des Vingt sur la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires durables » (voir annexes).

Au nom du Groupe pour la gouvernance mondiale, je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session, au titre du point 18 b) de l'ordre du jour.

L'Ambassadrice,  
Représentante permanente  
(Signé) Karen **Tan**



**Annexe I à la lettre datée du 30 octobre 2015 adressée  
au Secrétaire général par la Représentante permanente  
de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Avis donné au Groupe des Vingt par le Groupe  
pour la gouvernance mondiale sur le développement  
durable et la gouvernance**

1. Le 25 septembre 2015, les dirigeants mondiaux ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030). Ce document historique énonce 17 objectifs de développement durable et 169 cibles associées, qui prennent le relais des objectifs de développement durable et visent à achever ce qui n'a pas pu l'être dans le cadre de ces derniers. Intégrés et indissociables, ces cibles et objectifs concilient les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale. Le Programme 2030 est un plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité, qui repose sur l'idée que les mesures visant à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, à lutter contre les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre, à préserver la planète, à créer une croissance économique soutenue, partagée et durable et à favoriser la cohésion sociale sont intimement liées et interdépendantes. Pour que la mise en œuvre du Programme soit couronnée de succès, il faudra revitaliser le Partenariat mondial de façon à faciliter un engagement intense et mondial en faveur de la réalisation de tous les objectifs et cibles fixés, qui rassemble les gouvernements, la société civile, le secteur privé, le système des Nations Unies et les autres acteurs concernés et mobilise toutes les ressources disponibles.

2. Notant que l'actuelle présidence du Groupe des Vingt (G20), assurée par la Turquie, a pour principal objectif de garantir une croissance vigoureuse qui profite à tous grâce une action collective axée sur trois aspects, à savoir l'ouverture, la mise en œuvre et l'investissement en faveur de la croissance, le Groupe pour la gouvernance mondiale<sup>1</sup> souhaite faire un certain nombre de propositions concernant les mesures que le G20 pourrait prendre pour contribuer à la mise en œuvre du Programme 2030.

3. S'agissant de l'ouverture, le Groupe pour la gouvernance mondiale souhaite insister sur l'importance de disposer d'un système multilatéral efficace, ouvert et transparent qui permette à chaque pays de se faire entendre. L'Organisation des Nations Unies, seul organisme mondial à la composition universelle et à la légitimité incontestée, joue un rôle central dans la supervision de la mise en œuvre du Programme 2030. Des groupes tels que le G20 peuvent apporter une contribution importante, mais devraient respecter la primauté du mandat de l'ONU et des organismes des Nations Unies. Comme le Programme 2030 établit qu'une croissance économique soutenue, partagée et durable est un facteur important du développement durable, le Groupe pour la gouvernance mondiale exhorte le G20 à aligner son programme de développement sur le Programme 2030, qui est le fruit de

---

<sup>1</sup> Le Groupe pour la gouvernance mondiale est composé des États Membres de l'Organisation des Nations Unies ci-après : Bahamas, Bahreïn, Barbade, Botswana, Brunéi Darussalam, Chili, Costa Rica, Émirats arabes unis, Finlande, Guatemala, Jamaïque, Koweït, Liechtenstein, Luxembourg, Malaisie, Monaco, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Panama, Pérou, Philippines, Qatar, Rwanda, Saint-Marin, Sénégal, Singapour, Slovaquie, Suisse, Uruguay et Viet Nam.

négociations intergouvernementales menées sous l'égide de l'ONU. Il rappelle qu'il importe que le G20 et l'Organisation des Nations Unies travaillent de façon complémentaire à la mise en œuvre du Programme 2030 et accueille avec satisfaction à cet égard la feuille de route sur le développement proposée par le G20 lors de son sommet organisé à Antalya en 2015, qui décrit en détail son engagement à contribuer au Programme 2030.

4. En ce qui concerne la mise en œuvre, le Programme 2030 impose à chacun d'entre nous d'agir plus efficacement en faveur du développement. Étant donné que les progrès accomplis dans le cadre d'un objectif auront un effet sur d'autres objectifs, nous devons travailler à la réalisation de tous les objectifs de développement durable de façon intégrée, définir des approches globales et créer des effets de synergie. Le Groupe pour la gouvernance mondiale exhorte donc le G20 à renforcer la cohérence des politiques relatives au développement durable dans chacun de ses champs d'action afin d'améliorer sa contribution au Programme 2030 et note que la présidence turque a fait de la cohérence des politiques une question transversale pour cette année. Le Groupe pour la gouvernance mondiale souligne en outre qu'il importe que le G20 tienne compte des liens entre les différents objectifs de développement durable et de leur caractère intégré lors de toute redéfinition de ses engagements en matière de développement.

5. Au niveau international, l'Organisation des Nations Unies et les institutions internationales et régionales doivent mieux coordonner leurs programmes de travail et objectifs respectifs afin de les rendre complémentaires et d'obtenir ainsi de meilleurs résultats en matière de développement durable. Le Groupe pour la gouvernance mondiale prend note à cet égard de plusieurs initiatives internationales qui peuvent appuyer le Programme 2030 :

a) Concernant le commerce, le Groupe est conscient de l'importance de disposer d'un système commercial multilatéral, ouvert et réglementé pour promouvoir une croissance mondiale durable et équilibrée et estime que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) joue un rôle central dans le commerce mondial. Il demande au G20 de militer en faveur de la mise en œuvre intégrale du paquet de Bali, adopté par la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC, tenue en décembre 2013, et de l'obtention de résultats concrets lors de la dixième Conférence ministérielle qui se tiendra à Nairobi en décembre 2015;

b) En ce qui concerne les changements climatiques, le Groupe affirme qu'ils représentent l'un des plus grands défis de notre temps et que leurs incidences risquent d'empêcher certains pays de parvenir au développement durable. Il exhorte donc le G20 à envoyer un message fort quant à son engagement en faveur de la conclusion d'un accord ambitieux et universel sur le climat à la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris. Les contributions prévues déterminées au niveau national permettant de mesurer concrètement l'engagement dans ce domaine, le Groupe encourage les Parties qui ne l'ont pas encore fait à faire part des contributions qu'elles entendent apporter avant la vingt et unième session de la Conférence des Parties;

c) S'agissant de la coopération internationale en matière fiscale, le Groupe note que l'Organisation de coopération et de développement économiques a récemment soumis au G20 ses recommandations finales sur une stratégie internationale de lutte contre l'évasion fiscale. Il demande que soit mis en place, le

plus largement possible, un mécanisme ouvert permettant d'appliquer de manière globale et systématique les recommandations relatives à l'érosion de la base d'imposition et au transfert de bénéfices. Le Groupe souligne qu'il faudrait associer à ce mécanisme, en toute égalité, diverses juridictions et divers pays, qu'ils soient membres ou non du G20, y compris des petits pays et des pays en développement, afin de garantir des conditions justes et équitables sans arbitrage réglementaire.

6. Au niveau national, tous les pays sont déterminés à mettre en œuvre le Programme 2030. Nous sommes conscients que chaque pays est responsable au premier chef de son propre développement économique et social. Cependant, les actions de développement menées à l'échelon national doivent être soutenues par un environnement économique international propice et notamment par des systèmes commerciaux, monétaires et financiers fonctionnant en synergie et de manière cohérente, et une gouvernance économique mondiale renforcée. Le Groupe pour la gouvernance mondiale est conscient en outre qu'il faut améliorer la coopération Nord-Sud et Sud-Sud, ainsi que la coopération triangulaire régionale et internationale pour appuyer les plans nationaux, en particulier ceux des pays les plus pauvres et les plus vulnérables dont les ressources sont limitées, et ainsi atteindre les objectifs de développement durable. Il ne méconnaît pas pour autant le rôle crucial que le G20 peut jouer en veillant au respect des engagements pris en matière d'aide publique au développement (APD), notamment les engagements pris par de nombreux pays développés de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement, dont 0,15 % à 0,20 % en faveur des pays les moins avancés. Le Groupe juge encourageant que quelques pays aient atteint ou dépassé les objectifs qu'ils s'étaient fixés et exhorte tous les autres à redoubler d'efforts pour augmenter leurs contributions au titre de l'APD et à mener d'autres actions concrètes pour atteindre leurs objectifs en la matière.

7. Pour ce qui est de l'investissement et de la croissance, le Groupe se félicite que le G-20, sous la présidence de la Turquie, mette l'accent sur le renforcement de la résilience, le soutien à la durabilité, la consolidation du relèvement et l'amélioration des perspectives économiques mondiales. Il lance un appel pressant en faveur de la mise en œuvre intégrale et rapide des stratégies de croissance adoptées dans l'objectif d'accroître le produit intérieur brut (PIB) des pays du G20 de plus de 2 % d'ici à 2018<sup>2</sup>, en particulier pour stimuler l'investissement de façon à trouver la somme nécessaire pour combler les lacunes en matière d'infrastructures, estimée à 70 000 milliards de dollars, ce qui contribuerait à créer des emplois. Soulignant qu'une urbanisation durable peut jouer un rôle décisif dans le Programme 2030, le Groupe espère que les initiatives que le G20 a récemment lancées, notamment l'Initiative mondiale pour les infrastructures, contribueront à générer les investissements en faveur du développement des infrastructures nécessaires pour favoriser le développement durable.

8. Le Groupe se réjouit à l'idée de continuer de travailler avec le G20 sur les questions de développement durable et de gouvernance durant la présidence de la Chine.

---

<sup>2</sup> L'objectif adopté par le G20 durant son sommet de Brisbane, en 2014, était de faire en sorte que le PIB des pays membres croisse, d'ici à 2018, de plus de 2 % par rapport à la courbe de référence définie en octobre 2013 par le Fonds monétaire international (FMI) dans son rapport « Perspectives de l'économie mondiale ».

**Annexe II à la lettre datée du 30 octobre 2015 adressée  
au Secrétaire général par la Représentante permanente  
de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Avis du Groupe pour la gouvernance mondiale sur le plan  
d'action du Groupe des Vingt sur la sécurité alimentaire  
et les systèmes alimentaires durables**

1. Au vu des problèmes qui se posent en matière de sécurité alimentaire au niveau mondial, le Groupe pour la gouvernance mondiale<sup>a</sup> soutient l'action menée par le Groupe des Vingt (G20) en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et souscrit aux priorités qu'a définies la présidence turque du G20 en mettant en œuvre le Cadre pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Le Groupe se félicite tout particulièrement du plan d'action sur la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires durables élaboré par le G20, au moyen duquel ce dernier vise à améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et la viabilité des systèmes alimentaires au niveau mondial.

**Problèmes mondiaux en matière de sécurité alimentaire**

2. Le Groupe juge extrêmement préoccupants les problèmes auxquels sont confrontés les petits pays et les pays en développement en matière de sécurité alimentaire, notamment la croissance et l'évolution démographiques, les turbulences économiques, les changements climatiques, la rareté des ressources (terres et eau) et le manque de moyens permettant d'assurer l'approvisionnement en denrées alimentaires et la sécurité sanitaire des aliments. La sécurité alimentaire est une question complexe et, pour surmonter ces problèmes étroitement liés, il faut que les pays, les organisations internationales et le secteur industriel travaillent en coopération et de façon coordonnée.

**Accroître l'investissement responsable et la productivité durable**

3. Le Groupe convient que la viabilité des systèmes alimentaires et la réduction des pertes et du gaspillage de nourriture jouent un rôle important dans la réalisation de notre objectif consistant à garantir la sécurité alimentaire et la nutrition à travers le monde. La perspective systémique et l'approche multidimensionnelle adoptées par le G20 en matière de sécurité alimentaire sont louables. Par exemple, dans son approche globale des systèmes alimentaires, le G20 prend en compte l'investissement responsable et le développement durable tout au long de la chaîne de valeur alimentaire, ce qui est fondamental pour faire croître la productivité et la production, créer des emplois et générer des revenus, et ainsi garantir la sécurité alimentaire mondiale.

<sup>a</sup> Le Groupe pour la gouvernance mondiale est composé des États Membres de l'Organisation des Nations Unies ci-après : Bahamas, Bahreïn, Barbade, Botswana, Brunéi Darussalam, Chili, Costa Rica, Émirats arabes unis, Finlande, Guatemala, Jamaïque, Koweït, Liechtenstein, Luxembourg, Malaisie, Monaco, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Panama, Pérou, Philippines, Qatar, Rwanda, Saint-Marin, Sénégal, Singapour, Slovénie, Suisse, Uruguay et Viet Nam.

**Améliorer la transparence des marchés en matière de sécurité alimentaire**

4. Le Groupe est conscient de la nécessité d'établir un partenariat ouvert et durable en matière de sécurité alimentaire. Il se félicite des efforts déployés par le G20 pour améliorer la transparence des marchés et l'échange d'informations, et pour soutenir la mise en valeur des ressources humaines. En approfondissant et en renforçant sa collaboration avec le Système d'information sur les marchés agricoles, le G20 contribuera à améliorer la transparence des marchés et la coordination des politiques.

5. Le Groupe pour la gouvernance mondiale réaffirme qu'il est fondamental de mettre en place un système commercial multilatéral ouvert et réglementé, placé sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, pour garantir la sécurité alimentaire.

**Réduire les pertes et le gaspillage de nourriture**

6. Le Groupe pour la gouvernance mondiale estime qu'il ne suffit pas d'accroître la production agricole pour régler les problèmes mondiaux en matière de sécurité alimentaire. Il est conscient que l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la qualité de la nutrition, le renforcement des chaînes d'approvisionnement alimentaire et la réduction des pertes et du gaspillage de nourriture à toutes les étapes sont également des facteurs essentiels, et que les progrès dans ces domaines reposent pour beaucoup sur la connaissance, la technologie et l'innovation. Il est louable que le G20, dans son plan d'action, mette l'accent sur le renforcement des capacités des petits agriculteurs, des jeunes et des femmes, car il contribue ainsi à favoriser la coopération scientifique et technologique en matière de production alimentaire.

7. En résumé, le Groupe soutient le plan d'action du G20 sur la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires durables, ainsi que les travaux en cours concernant le plan de mise en œuvre du Cadre du G20 pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Ces travaux utiles peuvent améliorer la cohérence et l'efficacité des politiques visant à résoudre les problèmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui se posent à l'échelle mondiale. Le Groupe se réjouit également à l'idée de travailler sur ces questions en collaboration avec la Chine, qui sera le prochain pays à assurer la présidence du G20.